

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

De **05 OCT 2022**

Le Président de Limoges Métropole,

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

N° 20220543

VOU, le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.151-10, R.151-10 et L.151-11,
VOU, le département, en date du 24 février 2022
désigné le Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne,
VOU, le code de l'environnement, notamment l'article L.201-1,
VOU, notamment les documents annexes,
CONSIDÉRANT, en l'état, le lieu de mettre à jour les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne.

ARRÊTÉ

ARTICLE 1. Les annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne sont mises à jour au vu des documents annexes présentés ci-dessous. Le texte à jour sera mis à l'intégration de l'acte des délibérations.

ARTICLE 2. Le site à jour est affiché sur les documents annexes à la disposition du public à la mairie de Condat-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole à la date de présent arrêté.

ARTICLE 3. Le présent arrêté sera affiché à la mairie de Condat-sur-Vienne et au siège de Limoges Métropole, durant un mois.

Post à Limoges, 10 rue Renaud PAILLOUX, le **05 OCT 2022**

Le Président,
Gilles GILBERT

Pour le Président
Président
Le Directeur Général des Services,
Stéphane RODRIGUE

Publié le 10/10/2022

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1963

ARRÊTÉ

Arrêté de mise à jour des annexes du Plan local d'urbanisme de la commune de Condat-sur-Vienne

1 DOCUMENT - Publié le 10 Octobre 2022



ARR_URBA_20220543_MISE_A_JOUR_ANNEXES_PLU_CONDAT.pdf
(.pdf, 3,7 Mo)

 TÉLÉCHARGER